



VERNIKAR MARIN SUPER LITTORAL



Protections transparentes et décoratives

DESTINATION

Protections transparentes et décoratives marines.


PROPRIETES

VERNIKAR MARIN :

- Vernis très brillant pour bateau, type hollandais.
- Excellente résistance en atmosphère marine et embruns.

Nos vernis sont livrés prêts à l'emploi pour application à la brosse.

CARACTERISTIQUES

CERTIFICATIONS	
ASPECT DU FILM	Tendu
COV	Valeur limite UE pour ce produit. (cat. A/e) : 400 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 400 g/l de COV
POINT ÉCLAIR	Compris entre 23 °C et 55 °C
CLASSEMENT AFNOR NFT 36 005	Famille I Classe 4a
COMMENTAIRE	Les temps de séchage peuvent augmenter à basses températures et/ou fort taux d'humidité
TEINTES	Incolore
CONDITIONNEMENT	1L - 4L

PREPARATION DES FONDS | APPLICATION

La qualité et la préparation des fonds seront conformes au DTU 59-1.

Ces conseils ont une portée indicatrice mais ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à mettre en peinture.

Conditions d'application	DTU 59.1
Matériel d'application	Brosse : Dilution Prêt à l'emploi.
Rendement	10 à 15 m ² /l selon la nature des fonds et le mode d'application.
Diluant / Nettoyage du matériel	White spirit
Séchage (20 °C - 65%HR)	Sec : 4 à 5 h Recouvrable : 24 h entre couche



VERNIKAR MARIN SL

PROCESSUS D'APPLICATION

Support	Bois
Impression	-
Finition	1ère couche de VERNIKAR MARIN SL diluée avec 5 % de White Spirit, 2ème et 3ème couche non diluée

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Stockage	1 an en emballage plein et fermé dans un endroit frais et aéré
Précaution d'emploi	Mélanger avant emploi, utiliser dans des zones bien ventilées. Laisser hors de portée des enfants. Pour la protection individuelle, se reporter à la FDS.
Transport	Non soumis aux prescriptions de l'ADR (Réglementation pour le transport de marchandises dangereuses par la route).
Gestion des déchets	Bien refermer l'emballage après usage. Ne pas jeter de résidu dans l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Se rapprocher des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

